

EURO CORPORATE BOND FUND

Catégorie H2 HCHF ISIN: LU1276833362
Devise du Fonds : EUR Devise de la Catégorie d'Actions : CHF

Un compartiment de Janus Henderson Horizon Fund, une SICAV luxembourgeoise gérée par Henderson Management S.A.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Le Fonds vise à dégager un rendement à partir d'une combinaison de revenu et de croissance du capital sur le long terme.

Objectif de performance : Surperformer par rapport à l'indice iBOXX Euro Corporates Index de 1,5 % par an, avant déduction des charges, sur une période quelconque de cinq ans.

Politique d'investissement

Le Fonds investit au moins 80 % de son actif dans des obligations d'entreprise de qualité « investment grade » et dans des obligations d'autres types de qualité « investment grade », libellées en euros. Le Fonds peut investir jusqu'à 20 % de son actif net dans des obligations convertibles contingentes (CoCo).

Le Fonds peut également investir dans d'autres actifs, y compris des obligations d'autres types émanant de n'importe quel émetteur, des liquidités et des instruments du marché monétaire.

Le gestionnaire d'investissement peut utiliser des dérivés (instruments financiers complexes) y compris des swaps de rendement total, dans le but de réaliser des gains sur les placements conformes à l'objectif du Fonds, pour réduire le risque ou pour gérer le Fonds plus efficacement.

Le Fonds est géré de façon active en se référant à l'indice iBOXX Euro Corporates Index, qui est largement représentatif des obligations dans lesquelles le Fonds est susceptible d'investir, dans la mesure où ledit indice constitue la base de l'objectif de performance du Fonds. Le gestionnaire d'investissement a le pouvoir discrétionnaire de choisir des investissements pour le Fonds

ayant des pondérations différentes de celles de l'indice ou n'étant pas présents dans l'indice, mais parfois le Fonds peut détenir des investissements similaires à ceux de l'indice.

Stratégie

Le gestionnaire d'investissement vise à fournir un rendement total supérieur à celui généré par l'indice de référence lors d'un cycle de marché en investissant principalement dans des obligations d'entreprise ayant une notation « investment grade » et libellées en euros. Le processus d'investissement combine les opinions en matière d'allocation d'actifs avec une sélection de titres rigoureuse basée sur les fondamentaux émanant d'analystes de crédit.

Politique de distribution Cette catégorie d'actions accumule le revenu compris dans le prix de la catégorie d'actions.

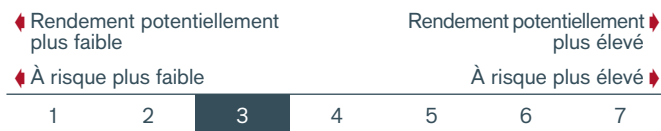
Recommandation Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport à court terme.

Ce Fonds est créé dans l'unique but d'être un composant parmi d'autres dans un portefeuille d'investissement diversifié. Les investisseurs sont priés de réfléchir attentivement à la proportion de leur portefeuille investie dans ce Fonds.

Vous pouvez acheter, vendre ou échanger des actions du Fonds lors de n'importe quel jour ouvrable, tel que défini dans le Prospectus du Fonds.

Pour une explication de certains des termes utilisés dans le présent document, veuillez consulter le glossaire proposé sur notre site Internet www.janushenderson.com.

Profil de risque et de rendement



La valeur d'un investissement et son revenu peuvent augmenter ou diminuer. Lorsque vous cédez vos parts, elles peuvent valoir moins que ce que vous avez payé pour les acquérir.

La note de risque/rendement ci-dessus se fonde sur la volatilité à moyen terme. À l'avenir, la volatilité réelle du Fonds est susceptible d'augmenter ou de baisser ; le niveau de risque/rendement évoluera en conséquence. La catégorie d'actions est évaluée à 3 sur 7. Les catégories d'actions plus élevées ont enregistré des fluctuations plus importantes et/ou plus fréquentes du cours de leur valeur liquidative lors des cinq dernières années par rapport aux catégories moins élevées. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'absence de risque.

La note ne reflète pas les effets éventuels d'une perturbation du marché ou d'un événement important et imprévisible. Dans des conditions de marché normales, les risques suivants peuvent s'appliquer :

Risque de défaillance L'émetteur d'une obligation (ou d'un instrument du marché monétaire) peut devenir incapable ou refuser de payer les intérêts ou de rembourser le capital au Fonds. Si tel est le cas ou si le marché considère cette éventualité comme pertinente, la valeur de l'obligation chutera.

Taux d'intérêt Lorsque les taux d'intérêt augmentent (ou baissent), le cours des différents titres sera influencé de différentes manières. Plus particulièrement, la valeur des obligations baisse généralement lorsque les taux d'intérêt augmentent. Ce risque est généralement corrélé à l'échéance de l'investissement dans l'obligation.

Obligations à haut rendement Le Fonds investit dans des obligations à haut rendement (non « investment grade ») qui offrent généralement des taux d'intérêt plus élevés que les obligations de type « investment grade », mais qui sont plus spéculatives et plus sensibles aux changements défavorables des conditions du marché.

Remboursement anticipé et extension Les titres de créance rachetables, comme certains titres adossés à des actifs ou à des hypothèques (ABS/MBS),

donnent aux émetteurs le droit de rembourser le capital avant la date d'échéance ou de prolonger la date d'échéance. Les émetteurs peuvent exercer ces droits lorsqu'ils leur sont favorables et par conséquent, la valeur du fonds pourrait être affectée.

Obligations convertibles contingentes (CoCo) Les CoCo peuvent subir une soudaine chute de valeur si la santé financière d'un émetteur s'affaiblit et si un événement déclencheur prédéterminé a pour effet que les obligations soient converties en actions de l'émetteur ou qu'elles soient totalement ou partiellement amorties.

Pays ou région Un Fonds fortement exposé à une région géographique ou à un pays donné implique des risques plus importants qu'un Fonds plus largement diversifié.

Instruments dérivés Le Fonds peut avoir recours à des instruments dérivés dans le but de réduire le risque ou de gérer le portefeuille plus efficacement. Toutefois, cela introduit d'autres risques, et en particulier celui qu'une contrepartie à un instrument dérivé ne respecte pas ses obligations contractuelles.

Taux de change Si le Fonds détient des actifs dans des devises autres que la devise de référence du Fonds ou si vous investissez dans une catégorie d'actions d'une devise différente de celle du Fonds (sauf si elle est « couverte »), la valeur de votre investissement peut être soumise aux variations des taux de change.

Couverture de change Lorsque le Fonds, ou une catégorie d'actions couverte, vise à atténuer les fluctuations de change d'une devise par rapport à la devise de référence, la stratégie elle-même peut créer un impact positif ou négatif relativement à la valeur du Fonds en raison des différences de taux d'intérêt à court terme entre les devises.

Liquidités Les titres du Fonds peuvent devenir difficiles à valoriser ou à céder au prix ou au moment désiré, surtout dans des conditions de marché extrêmes où les prix des actifs peuvent chuter, ce qui augmente le risque de pertes sur investissements.

Contreparties Le Fonds peut perdre de l'argent si une contrepartie avec laquelle il négocie devient incapable ou refuse d'honorer ses obligations envers lui.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le Prospectus du Fonds.

Frais

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris ses coûts de gestion et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

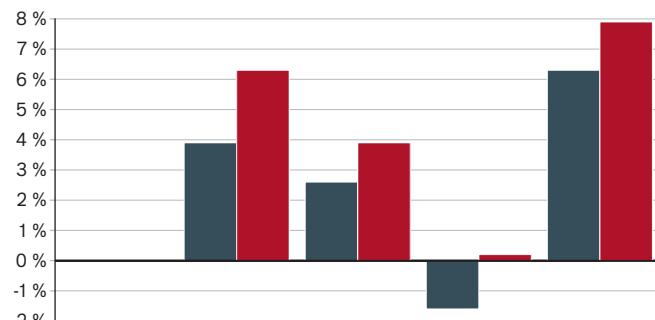
Si vous investissez par le biais d'un fournisseur tiers, il vous est recommandé de les consulter directement car les frais, performances et conditions générales peuvent différer de façon significative par rapport à ce qui est indiqué dans le présent document.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement*	
Frais d'entrée	5,00%
Frais de sortie	0,00%**

* Les frais affichés correspondent à des maxima ; vous pouvez dans certains cas payer moins.

** Sous réserve de frais pouvant aller jusqu'à 1,00% lorsque le Gestionnaire soupçonne des opérations excessives de la part d'un investisseur (et plus particulièrement pour les souscriptions détenues pendant moins de 90 jours).

Performances passées



Année	2015	2016	2017	2018	2019
Performance (%)					
■ Catégorie H2 HCHF (net de charges)		3,9	2,6	-1,6	6,3
■ iBoxx Euro Corporates Index +1.5%pa		6,3	3,9	0,2	7,9

Informations pratiques

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services, succursale de Luxembourg.

Pour plus d'informations : ce document peut ne pas contenir toutes les informations dont vous avez besoin.

Pour obtenir le dernier cours publié des actions du Fonds, son prospectus, son rapport annuel ou semestriel ou toute autre information le concernant, veuillez consulter le site www.janushenderson.com. Les documents sont disponibles gratuitement en anglais et dans certaines autres langues. Vous pouvez également contacter le siège social du Fonds au 2 Rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ou votre représentant local.

Imposition : les investisseurs observeront que la législation fiscale applicable au Fonds peut avoir une incidence sur la situation fiscale de leur investissement personnel dans le Fonds.

Si vous avez la moindre question concernant votre régime fiscal, le caractère adapté de cet investissement ou tout autre sujet, veuillez contacter votre conseiller en investissement.

Avertissements : La SICAV est composée de plusieurs compartiments. Les actifs de chaque compartiment sont comptabilisés séparément, ce qui signifie que chaque compartiment est isolé des pertes ou réclamations associées aux autres.

La responsabilité de Janus Henderson Horizon Fund ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants 0,81%

Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice précédent, lequel a été clos le 30 juin 2019. Ils peuvent varier d'un exercice à l'autre.

Les chiffres des frais courants ne tiennent pas compte des coûts des opérations de portefeuille, sauf si le Fonds acquitte des frais d'entrée lorsqu'il achète des actions ou des parts d'un autre fonds.

À compter du 1er juillet 2019, aucune commission de performance ne sera prélevée.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le Prospectus du Fonds.

Les performances passées sont calculées en CHF.

Le Fonds a été lancé en décembre 2009 et la catégorie d'actions en novembre 2015.

Les performances passées ne constituent pas une indication des performances futures.

Les performances passées indiquées dans le tableau tiennent compte de tous les frais à l'exclusion des frais exceptionnels.

Veuillez noter que tandis que le Fonds vise à atteindre son objectif de performance avant déduction de charges, le graphique et le tableau illustrent la performance réelle de la Catégorie d'Actions après déduction de charges.

La devise de la catégorie d'actions diffère de la devise de base du Fonds et de l'indice de référence choisi. Les performances passées de cette catégorie d'actions incluent des couvertures de change qui ne se reflètent pas dans la performance de l'indice de référence.

Le Fonds ne vise pas à répliquer la performance de l'indice.

Pour passer un ordre de transaction : Vous pouvez passer vos ordres d'achat, de vente ou d'échange d'actions de ce Fonds en contactant votre conseiller en investissement, votre distributeur ou votre représentant local, en contactant directement Janus Henderson Horizon Fund, 14, Porte de France, L-4360 Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg ou en appelant notre équipe Service aux investisseurs au +352 2605 9601.

Pour plus d'informations sur les transactions, les autres catégories d'actions de ce Fonds ou les autres fonds de cette SICAV, consultez le site www.janushenderson.com ou le prospectus du Fonds.

Le Fonds et Henderson Management S.A. sont autorisés au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier («CSSF»).

Les détails de la mise à jour de la politique de rémunération, y compris, mais sans s'y limiter, une description des modes de calcul des rémunérations et des avantages, l'identité des personnes en charge de l'attribution des rémunérations et des avantages et la composition du Comité des rémunérations, sont disponibles à l'adresse www.janushenderson.com. Une version papier de la politique de rémunération est à votre disposition au siège social.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 24 août 2020.